



Certificat EU Ecolabel

Le Ministère de l'Action Climatique, de l'Alimentation et de l'Agenda Rural
certifie qu'il a attribué aux produits:

Instaquim - ECO WASH (bag-in-box 10L, bouteilles 5L, 10L et 20L)

Instaquim - ECO SOFT (bag-in-box 10L, bouteilles 5L, 10L et 20L)

de l'entreprise **DETERVIC, SA**
dont le siège se trouve à Vic

le Label écologique de l'Union européenne⁽¹⁾,
correspondant à la catégorie
détergents textiles à usage industriel ou destinés aux collectivités⁽²⁾,
(numéro d'enregistrement ES-CAT/039/002)

Teresa Jordà i Roura,
ministre de l'Action Climatique,
de l'Alimentation et de l'Agenda Rural

Validité du certificat: 31/12/2026

- (1) Règlement (CE) N° 66/2010 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 établissant le label écologique de l'UE (JOUE L 27/1 du 30.01.2010).
- (2) Décision (UE) 2017/1219 de la Commission du 23 juin 2017 établissant les critères pour l'attribution du Label écologique de l'Union européenne aux détergents textiles à usage industriel ou destinés aux collectivités (JOUE L 180/79 du 12.7.2017).



Generalitat de Catalunya
**Departament d'Acció Climàtica,
Alimentació i Agenda Rural**